

# FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

---

## COMPTE-RENDU

### REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 17 décembre 2015, à 14 h 15  
à l'IRSTEA de Grenoble

Présents / Pouvoirs / Excusés -> cf. liste en annexe

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

### Points à l'ordre du jour

<b>1</b>	<b>ACCUEIL</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>VIE ASSOCIATIVE ET GESTION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>4</b>
2.1	Budget prévisionnel 2015	4
2.2	Ebauche de budget prévisionnel 2016 et nouveaux projets	4
2.3	Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration de la FAI	5
2.4	Calendrier de la vie Associative	7
<b>3</b>	<b>SERVICES AUX ADHERENTS</b>	<b>7</b>
3.1	Validation de la programmation 2016 des améliorations pastorales à présenter au Département de l'Isère et demande de financement à ce propos	7
3.2	Suites à donner à l'agneau d'alpage 2016	7
3.3	Point sur les avancées des PAEc et perspectives des contrats MAEC 2016	7
3.4	Activités du Réseau Pastoral Régional et Alpin	8
<b>4</b>	<b>ÉLÉMENTS RELATIFS AU PROJET ASSOCIATIF</b>	<b>8</b>
4.1	Retours sur les travaux du CA relatifs au projet associatif, volet perspectives	8
4.2	Perspectives pour le festival du film pastoralismes et grands espaces et les relations internationales de la FAI	8
<b>5</b>	<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	<b>10</b>
1.1	Auxiliaire de gardiennage GSM - Expérimentation aux 7 Laux	10

# Extraits des délibérations, Conseil d'Administration du 17 décembre 2015

## **1 ACCUEIL**

## **2 VIE ASSOCIATIVE ET GESTION DE L'ASSOCIATION**

### **2.1 Budget prévisionnel 2015**

*Le budget de l'année 2015 est difficile à terminer dans la mesure où les arrêtés attributifs des aides du FEADER et des LEADER, de la CIMA ne nous sont pas parvenus.*

*Il sera terminé en janvier. Il n'y a pas de changement sur les charges depuis le dernier CA d'octobre, et pas de grands mouvements dans les recettes.*

### **2.2 Ebauche de budget prévisionnel 2016 et nouveaux projets**

*Denis REBREYEND propose que cette manière de présenter les budgets, à partir des engagements nouveaux ou suscitant des échanges particuliers, qui permet de bien traduire la vie de la structure et de donner les orientations des actions (présentation rapide du budget en partant des points majeurs de changement, en n'insistant pas sur les choses en reconduction ou plus classiques), soit reconduite, afin d'alléger les ordres du jour du CA et de laisser davantage de temps à la discussion. Un BP complet, avec la liste de toutes les actions, est remis aux administrateurs en séance et diffusé avec le compte rendu.*

*Le Conseil d'Administration valide l'ensemble de la proposition de budget prévisionnel 2016 ainsi que la liste des nouveaux projets et autorise le Président et l'équipe technique à engager les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.*

### **2.3 Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration de la FAI**

*Le conseil d'administration propose de se référer au fonctionnement de principe qui faisait foi jusque là, à savoir que ce sont les individus qui siègent en fonction de leurs compétences et non des structures qui détachent des représentants au Conseil d'Administration de la FAI.*

*Denis REBREYEND relate les contacts pris avec des personnes sensibles aux actions de la FAI, demande aux membres du CA si dans leurs entourages des personnes pourraient vouloir s'investir. Il fait état des personnes contactées ces derniers temps et qui sont intéressées par les questions de mise en valeur pastorale et qui pourraient souhaiter participer aux décisions de la structure. Ces personnes seront contactées et les démarches engagées auprès d'eux poursuivies, en vue de leur éventuelle candidature lors des prochaines Assemblées Générales.*

*Par ailleurs, le CA souligne unanimement l'importance de la présence de l'Association des Bergers de l'Isère (ABI) - excusée ce jour, leur représentant ayant eu l'information trop tardivement- dans le CA de la FAI, et qu'il convient de les aider à se repositionner et à arriver à porter la parole des bergers au sein de la FAI. La FAI propose de mettre à disposition des moyens logistiques s'ils peuvent aider l'ABI à redémarrer ses activités.*

### **2.4 Calendrier de la vie Associative**

*Les administrateurs proposent de tenir la prochaine AG dans le Trièves, dans la période du 31 mars au 8 avril, en fonction des autres dates départementales et des disponibilités de locaux.*

*Ce CA est destiné à l'arrêté des comptes. Il conviendra de traiter également du prochain projet associatif, et en particulier de la validation des objectifs et des actions.*

## **3 SERVICES AUX ADHERENTS**

### **3.1 Validation de la programmation 2016 des améliorations pastorales à présenter au Département de l'Isère et demande de financement à ce propos**

*Le Conseil d'Administration prend connaissance de la liste des projets présentés par les GP et les AFP. Elle en valide le contenu. Dans la mesure où la liste des projets est supérieure à la capacité de financement de cette ligne du CGI, il convient de prioriser comme ce qui a été proposé par la Commission des Améliorations Pastorales.*

### **3.2 Suites à donner à l'agneau d'alpage 2016**

*Le CA valide le principe de poursuivre les travaux autour de l'agneau d'alpage en 2016, en étendant les partenariats du départ à la Chambre des Métiers de l'Isère. Les premières actions à mettre en œuvre sont la protection de l'agneau d'alpage et la structuration des éleveurs afin qu'ils puissent commercialiser leurs produits.*

### **3.3 Point sur les avancées des PAEC et perspectives des contrats MAEC 2016**

*L'ensemble des alpages de l'Isère sera couvert par un PAEC en 2016. Un arrêté préfectoral régional arrêtera les décisions relatives aux plafonds et modes de contractualisation, elles sont pour le moment provisoires. Un N° de l'Écho des alpages devrait être édité une fois ces décisions confirmées et au plus tard pour l'AG 2016 de la FAI.*

### **3.4 Activités du Réseau Pastoral Régional et Alpin**

*Le CA prend note de ces avancées des travaux en Réseaux et souligne l'intérêt de partager des interventions avec les autres services pastoraux, de nouer des partenariats nouveaux ou de les remettre à jour.*

## **4 ÉLEMENTS RELATIFS AU PROJET ASSOCIATIF**

### **4.1 Retours sur les travaux du CA relatifs au projet associatif, volet perspectives**

*Le CA prend connaissance des orientations qui pourraient être prises dans le projet associatif et souhaite prendre le temps sur une journée de traiter davantage ces points. Une date sera proposée fin janvier début février 2016. L'invitation sera adressée aux administrateurs et membres consultatifs.*

### **4.2 Perspectives pour le festival du film pastoralismes et grands espaces et les relations internationales de la FAI**

*Le CA prend note de l'impossibilité d'organisation d'un festival en 2016 en raison de la fermeture temporaire du Village Vacances des Ramayes. Il souligne l'importance des actions qui permettent de faire connaître les espaces pastoraux, les activités pastorales et les savoir-faire qui leurs sont associés. Il propose de centrer les actions sur les Grenoblois, d'accentuer la communication. Le CA valide l'engagement d'une action de partenariat avec l'OT des 7 Laux afin de tester un événementiel dès l'été 2016.*

*Le CA de la FAI trouve intéressante l'opportunité de cette collaboration avec l'ambassade de France en Mongolie, sur des sujets qui sont en lien avec les actions conduites en France. Le CA répond favorablement à cette sollicitation, reste dans l'attente de précisions quant au cadre de contribution. Le CA demande à bien vérifier la concordance des engagements à prendre et des moyens alloués.*

## **5 QUESTIONS DIVERSES**

### **5.1 Auxiliaire de gardiennage GSM - Expérimentation aux 7 Laux**

*Le CA valide cette proposition qui vise à expérimenter la mobilisation de moyens de communication modernes dans la gestion des alpages. Il propose que soient réalisés des approfondissements méthodologiques et la recherche de financements, afin de permettre à cette expérimentation de pouvoir être généralisée sur l'ensemble des alpages, voir de prendre une échelle massif, en restant à des coûts maîtrisés.*

# Compte Rendu

## Conseil d'Administration du 17 décembre 2015

### à l'IRSTEA de Grenoble

#### **1 ACCUEIL**

Denis REBREYEND ouvre la séance et remercie les participants ainsi que l'IRSTEA pour son accueil sur le site.

#### **2 VIE ASSOCIATIVE ET GESTION DE L'ASSOCIATION**

##### **2.1 Budget prévisionnel 2015**

Rapporteur : Véronique BORDEL et Bruno CARAGUEL

*Le budget de l'année 2015 est difficile à terminer dans la mesure où les arrêtés attributifs des aides du FEADER et des LEADER, de la CIMA ne nous sont pas parvenus.*

*Il sera terminé en janvier. Il n'y a pas de changement sur les charges depuis le dernier CA d'octobre, et pas de grands mouvements dans les recettes.*

##### **2.2 Ebauche de budget prévisionnel 2016 et nouveaux projets**

Le président propose de ne présenter dans le détail que les nouveaux dossiers et d'engager le débat à partir des propositions.

###### 2.2.1 Organisation de marchés fermiers mettant en valeur l'agneau d'alpage, avec l'ADABEL

Bruno CARAGUEL relate un échange avec la Présidente de cette association, Audrey ABBA, et son idée de création d'un évènement annuel en septembre autour de l'agneau d'alpage et marché fermier, inspiré de la fête du Col du Glandon, qui se tiendrait sur un col de Belledonne et qui pourrait changer chaque année.

Denis REBREYEND rappelle qu'il convient de favoriser les expériences avec des actions concrètes et permettant de partager des interventions avec d'autres acteurs. Le CA est séduit par cette proposition de partenariat et demande si plusieurs points de vente ne pourraient pas être organisés en même temps, afin de permettre aux utilisateurs de circuler sur le massif et d'être plus proche des habitants. Le CA demande à bien articuler ces évènements par rapport aux comices du massif. Il donne une suite très favorable à ce projet.

###### 2.2.2 Mise en valeur des ressources agro-pastorales des zones intermédiaires de Belledonne, avec l'ADABEL

Pour le CA, la valorisation de ces espaces présente des points de blocage qu'il convient de lever. Bruno CARAGUEL précise que les ressources pastorales peuvent permettre de renforcer les capacités fourragères des exploitations du massif. Elles permettent également de préparer les animaux aux saisons pastorales, par le dressage des animaux et l'aménagement de transitions alimentaires. De plus, leur mise en valeur pastorale permet de contribuer aux actions d'entretien de l'espace conduites par l'ADABEL. Pour le CA, ce partenariat peut être de qualité et il est à engager.

###### 2.2.3 Contribuer à la gestion de la qualité des eaux en Belledonne (qualité et quantité), avec un partenaire à préciser

Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL soulignent les enjeux liés à l'eau, que ce soit en terme de préservation de la ressource pour les consommations avales, la préservation des écosystèmes associés, la qualité de l'abreuvement des troupeaux estivés, l'ensemble faisant partie des défis à assumer dans les prochaines années et décennies.

Guy DURAND rappelle que c'est la Région qui va gérer une partie des budgets de l'agence de l'eau pour des actions en faveur de l'eau, et qu'il convient de voir avec les services de la Région. Il souligne que c'est aussi l'occasion de prendre en considération les problématiques de l'eau dans les gestions des espaces pastoraux.

#### 2.2.4 Diagnostics pastoraux sur les alpages du Charmant Som, et de la Sure en Chartreuse, en partenariat avec la FDCI et le PNR de Chartreuse

Bruno CARAGUEL relate le projet du PNR de Chartreuse, qui vise à mieux connaître les habitats favorables à la reproduction du téttras lyre en alpage. Une prestation de service a été demandée par le PNRC à la FDCI afin de réaliser ce diagnostic. Ce projet n'a pu trouver de financements dans le cadre du PPT de Chartreuse dans la mesure où, à l'origine, il ne présentait pas de regard pastoral. Lors du dernier Comité de Pilotage tenu le 4 décembre 2015 à Chapareillan, Bruno CARAGUEL relate qu'il a fait la proposition de réaliser des diagnostics pastoraux afin de mettre en œuvre une démarche complémentaire avec la visée pastorale, sous réserve du triple accord du Comité de Pilotage du PPT (qui a validé cette proposition, ajourné le dossier en attendant les deux autres accords), des responsables des deux alpages concernés et du CA de la FAI.

Bruno CARAGUEL propose au CA que ce projet soit engagé en mobilisant une démarche de type de celle mise en œuvre en Belledonne dans le cadre du projet Agrifaune, en partenariat avec la FDCI.

Denis Rebreyend ouvre le débat.

Considérant l'accord des 2 responsables d'alpage, l'accord de principe du Comité de pilotage du PPT, et aussi dans l'objectif de renforcer les partenariats avec le PNRC, le CA est favorable à l'engagement de ces deux diagnostics, dans la mesure où ils permettent de prendre en considération les activités pastorales avec des entrées environnementales. La FAI pourra être maître d'ouvrage de ce projet. Le CA de la FAI demande à ce que les services de l'ONF soient contactés avant l'engagement de ce projet, dans la mesure où ces alpages sont en forêt domaniale.

Le CA autorise le Président et l'équipe technique à rédiger et à rechercher les financements nécessaires pour la réalisation de ces 2 diagnostics pastoraux pour les alpages du Charmant Som et de la Grande Sure.

*Denis REBREYEND propose que cette manière de présenter les budgets, à partir des engagements nouveaux ou suscitant des échanges particuliers, qui permet de bien traduire la vie de la structure et de donner les orientations des actions (présentation rapide du budget en partant des points majeurs de changement, en n'insistant pas sur les choses en reconduction ou plus classiques), soit reconduite, afin d'alléger les ordres du jour du CA et de laisser davantage de temps à la discussion. Un BP complet, avec la liste de toutes les actions, est remis aux administrateurs en séance et diffusé avec le compte rendu.*

*Le Conseil d'Administration valide l'ensemble de la proposition de budget prévisionnel 2016 ainsi que la liste des nouveaux projets et autorise le Président et l'équipe technique à engager les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.*

#### 2.2.5 Composition de l'équipe technique

Il n'y a pas de changements notoires dans l'équipe technique.

Denis REBREYEND fait état de l'élection de Bruno CARAGUEL Président de l'Association Française de Pastoralisme. Cette association vise à faire la promotion des activités pastorales et des espaces pastoraux, elle rassemble à l'échelle nationale l'ensemble des acteurs du pastoralisme, comme les structures de développement local agricole et pastoral, les territoires, des forestiers, des chercheurs et des enseignants.

#### 2.2.6 Point sur les Adhésions 2015 et perspectives 2016 avec les fusions de communes

Les fusions de communes n'ont concerné que très peu de communes porteuses d'espaces pastoraux.

Les adhésions sont conformes au prévisionnel.

### **2.3 Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration de la FAI**

#### 2.3.1 Distinguo entre les personnes morales et les personnes physiques dans les représentations au CA et Bureau de la FAI

Rapporteur Denis REBREYEND

La commissaire aux comptes, lors de son expertise début 2015, avait demandé de faire le point sur le statut des administrateurs de la FAI. D'après son analyse, les statuts sembleraient indiquer que les administrateurs de la FAI représentent des structures ; or le document adressé à la Préfecture fait la liste des personnes physiques élues tous les 3 ans et dans les faits, il y a de probables confusions entre personne morale et personne physique. Les conséquences potentielles sont un manque de lisibilité des légitimités à siéger au CA de la FAI. Il s'agit donc de clarifier ce point, les responsabilités qui en découlent, et l'éventuelle nécessité d'actualiser les statuts de l'association.

Les statuts de la FAI stipulent :

- Extraits de l'article 9 : **Le collège des membres actifs au nombre de 11 minimum et 21 maximum** :

Ce collège est, autant que faire se peut, représentatif des six massifs du département, des utilisateurs d'alpages, des Groupements Pastoraux, des collectivités locales de montagne, des propriétaires fonciers et Associations Foncières Pastorales. De la même manière, le nombre de sièges pourvus de ce collège sera autant que possible supérieur à celui des membres de droit.

Les membres de ce collège sont élus pour 9 années par l'Assemblée Générale, ils sont rééligibles.

Le renouvellement a lieu par tiers tous les 3 ans.

- Extraits de l'article 5 : **Sont membres actifs**, ceux qui ont pris l'engagement de verser une cotisation annuelle dont le montant est fixé en Assemblée Générale. Le droit de vote aux Assemblées Générales résulte du règlement de la cotisation de l'année écoulée et/ou de l'année en cours.

Peuvent être membres actifs les personnes physiques ou morales qui gèrent en tant que propriétaires ou gestionnaires pastoraux les alpages et espaces pastoraux du département de l'Isère, agissant de manière individuelle ou collective.

De ce fait :

- Si les administrateurs sont bien des personnes morales, il faudra que les structures concernées délibèrent (GP et Cnes principalement) pour que les membres qu'elles auront désigné siègent valablement au CA de la FAI. Dans ce cas, les représentants de ces structures siégeront au CA. Il se trouve que la représentation de la FAI sera figée durant leur mandat aux structures fléchées au départ.
- Si les administrateurs sont des personnes physiques, c'est bien les personnes qui siégeront au CA. Mais dans ce cas, il conviendra de les affranchir d'une cotisation dans la mesure où la structure dans laquelle ils interviennent est à jour de ses cotisations. Dans ce cas, cette dispense de cotisation devra être inscrite dans les statuts à l'occasion d'un AGE de l'association.

*Le conseil d'administration propose de se référer au fonctionnement de principe qui faisait foi jusque là, à savoir que ce sont les individus qui siègent en fonction de leurs compétences et non des structures qui détachent des représentants au Conseil d'Administration de la FAI.*

### 2.3.2 Candidats aux Conseil d'Administration

Rapporteur Denis REBREYEND

Denis REBREYEND rappelle l'intérêt de construire et orienter les actions de la FAI en s'appuyant sur un réseau d'administrateurs fort, justement répartis sur le territoire, et de sensibilités ou regard différents et complémentaires.

*Denis REBREYEND relate les contacts pris avec des personnes sensibles aux actions de la FAI, demande aux membres du CA si dans leurs entourages des personnes pourraient vouloir s'investir. Il fait état des personnes contactées ces derniers temps et qui sont intéressées par les questions de mise en valeur pastorale et qui pourraient souhaiter participer aux décisions de la structure. Ces personnes seront contactées et les démarches engagées auprès d'eux poursuivies, en vue de leur éventuelle candidature lors des prochaines Assemblées Générales.*

*Par ailleurs, le CA souligne unanimement l'importance de la présence de l'Association des Bergers de l'Isère (ABI) - excusée ce jour, leur représentant ayant eu l'information trop tardivement- dans le CA de la FAI, et qu'il convient de les aider à se repositionner et à arriver à porter la parole des bergers au sein de la FAI. La FAI propose de mettre à disposition des moyens logistiques s'ils peuvent aider l'ABI à redémarrer ses activités.*

## 2.4 Calendrier de la vie Associative

### 2.4.1 Prochaine AG 2016

*Les administrateurs proposent de tenir la prochaine AG dans le Trièves, dans la période du 31 mars au 8 avril, en fonction des autres dates départementales et des disponibilités de locaux.*

### 2.4.2 Prochain CA de mars 2016

*Ce CA est destiné à l'arrêté des comptes. Il conviendra de traiter également du prochain projet associatif, et en particulier de la validation des objectifs et des actions.*

## 3 SERVICES AUX ADHERENTS

### 3.1 Validation de la programmation 2016 des améliorations pastorales à présenter au Département de l'Isère et demande de financement à ce propos

*Rapporteur : Denis REBREYEND*

La Commission des Améliorations Pastorales réunie le 17 décembre matin a étudié les demandes de financements présentées à la ligne des améliorations pastorales du CGI, afin de proposer une liste de dossiers prioritaires au Conseil d'Administration.

Cette liste est présentée au Conseil d'Administration de la FAI, mandaté par le Conseil Général de l'Isère pour en valider le contenu avant de le présenter aux élus du Conseil Général.

*Le Conseil d'Administration prend connaissance de la liste des projets présentés par les GP et les AFP. Elle en valide le contenu. Dans la mesure où la liste des projets est supérieure à la capacité de financement de cette ligne du CGI, il convient de prioriser comme ce qui a été proposé par la Commission des Améliorations Pastorales.*

### 3.2 Suites à donner à l'agneau d'alpage 2016

*Rapporteur : Roland BOUVIER*

Roland BOUVIER relate les avancées de l'agneau d'alpage. Le Département de l'Isère souhaite poursuivre son engagement sur cette thématique, et propose d'intégrer dans la démarche la Chambre des Métiers de l'Isère à laquelle adhèrent les bouchers. Des actions de promotion sont à mettre en place, la marque est à déposer.

*Le CA valide le principe de poursuivre les travaux autour de l'agneau d'alpage en 2016, en étendant les partenariats du départ à la Chambre des Métiers de l'Isère. Les premières actions à mettre en œuvre sont la protection de l'agneau d'alpage et la structuration des éleveurs afin qu'ils puissent commercialiser leurs produits.*

### 3.3 Point sur les avancées des PAEC et perspectives des contrats MAEC 2016

La seconde phase de la programmation des MAEC en alpage va s'ouvrir et sera close au 15 mai 2016.

Suite à un an d'échanges, les plafonds lors de la contractualisation de 2015 ont été annoncés à 15.200 € pour les structures collectives. Suite aux difficultés rencontrées par les Groupements Pastoraux impactés par ces plafonds, la FAI, les PNR, ont entrepris des démarches dont voici les grandes orientations :

- Il ne sera pas possible de reprendre les déclarations 2015 des exploitants.
- Le plafond à 22.800 € sera donc applicable lors de la contractualisation 2016 pour les GP en ajoutant de nouvelles surfaces aux surfaces contractualisées initialement (2015), pour ceux qui ont encore des surfaces à contractualiser.
- **Mesure Herbe 09** (plans de gestion sur des enjeux environnementaux) : Les Groupements Pastoraux ayant engagé l'ensemble de leurs surfaces en SHP en 2015 pourront contractualiser certaines parcelles en Herbe 09 lors de leurs déclarations 2016 (contrat Herbe 09 à élaborer avec la FAI et les partenaires environnementaux).

*L'ensemble des alpages de l'Isère sera couvert par un PAEC en 2016. Un arrêté préfectoral régional arrêtera les décisions relatives aux plafonds et modes de contractualisation, elles sont pour le moment provisoires. Un N° de l'Écho des alpages devrait être édité une fois ces décisions confirmées et au plus tard pour l'AG 2016 de la FAI.*

### **3.4 Activités du Réseau Pastoral Régional et Alpin**

Rapporteur : Denis REBREYEND

Ce réseau est en place depuis 1 an et réunit les services pastoraux de l'Ain, la Savoie, la Hte Savoie, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche, et le SUACI. Le 26 novembre 2015, une rencontre a eu lieu avec Auvergne Estives et le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

Le Réseau réalise des actions techniques mutualisées, s'investit dans la mise en œuvre des politiques pastorales de la Région. Les actions du Réseau sont pleinement intégrées au projet associatif de la Fédération des Alpages de l'Isère.

Denis REBREYEND en a assumé la Présidence en 2015, avec Philippe CAHN comme Vice-Président. Pour 2016, Philippe CAHN en a été élu président et Jean-Paul Amoudry Vice-Président (Il est Conseiller Départemental de Savoie et Président de la SEA74).

Une rencontre avec les élus Auvergne-Rhône-Alpes est à organiser dans le courant 2016.

Par ailleurs, une démarche de mutualisation similaire est en cours à l'échelle des Alpes. Les territoires couverts par ces 2 réseaux permettent de prendre en considération les éléments de mise en œuvre des politiques agricoles (échelle Régionale) et le bassin de transhumance (échelle Alpes et Piémonts).

*Le CA prend note de ces avancées des travaux en Réseaux et souligne l'intérêt de partager des interventions avec les autres services pastoraux, de nouer des partenariats nouveaux ou de les remettre à jour.*

## **4 ÉLÉMENTS RELATIFS AU PROJET ASSOCIATIF**

### **4.1 Retours sur les travaux du CA relatifs au projet associatif, volet perspectives**

Rapporteur Baptiste NETTIER

Baptiste NETTIER fait la liste des éléments de nature à enrichir le projet de l'Association qui ont été soulevés lors du dernier CA de la FAI. Devant la densité de ces derniers, et de la nécessité de prendre un temps spécifique et adapté, Denis REBREYEND propose d'organiser un espace de travail autour du CA en janvier 2016 et de reprendre nos démarches à partir des premières questions levées.

Jean PICCHIONI propose également de prendre le temps d'une commission pastorale avec l'ANEM.

*Le CA prend connaissance des orientations qui pourraient être prises dans le projet associatif et souhaite prendre le temps sur une journée de traiter davantage ces points. Une date sera proposée fin janvier début février 2016. L'invitation sera adressée aux administrateurs et membres consultatifs.*

### **4.2 Perspectives pour le festival du film pastoralismes et grands espaces et les relations internationales de la FAI**

#### 4.2.1 Festival du Film Pastoralisme et Grands Espaces

Rapporteur Jean PICCHIONI

Le prochain festival du film devrait avoir lieu à l'automne 2016 selon les calendriers habituels (rythme de une édition tous les 2 ans).

Durant l'été 2015, des réunions de travail ont eu lieu avec l'Office du Tourisme de la station des 7 Laux, l'Espace Belledonne, le Village Vacances Touristra les Ramayes, Pastoralismes du Monde et la Fédération des Alpages, avec pour objectif de définir une stratégie pour cet évènement et de renforcer son insertion locale. Des pistes de travail s'organisent autour d'une annualisation de l'évènement sous une forme grand public, mais elle reste à confirmer.

La station des 7 laux a fait dans l'automne 2015 une première formulation de ses attentes relatives à ce festival et à ses dérivés et opportunités, avec pour objectif global de proposer une offre estivale ouverte aux vacanciers d'été, qui serait annuelle. Par ailleurs, le festival, avec les films en concours présentés à un jury, ainsi que les Rencontres Internationales du Pastoralisme, restent positionnés à l'automne tous les deux ans. Cette action vise clairement à mobiliser des partenariats économiques et à renforcer l'économie de la station, avec une offre répondant aux attentes de loisirs de découverte.

De son côté, la Maison du Berger de Champoléon, suite à son expérience réussie de 2015, souhaite porter un projet permettant de proposer des projections dans des cinémas et espaces publics du Champsaur, avec des renvois vers les autres initiatives autour du festival. Entre autres, une série de trois rencontres sur les « peuples



pastoraux menacés », probablement en lien avec la Maison de la Transhumance, serait organisée. Leur idée est de faire des mini-colloques (après-midi, avec 3-5 interventions) + soirée publique qui comprendrait un film et une petite conférence. En année 1 avec M. Thévenin, sur les pasteurs kurdes en novembre 2016, à la Maison du Berger. La seconde de ces rencontres pourrait se faire en PACA avec la Maison de la Transhumance, puis une 3e rencontre en Isère, et dans ce cas elle pourrait se tenir dans le cadre du Festival.

Enfin, le village de vacances des Ramayes sera fermé en 2016 pour travaux, et ne pourra pas accueillir d'édition du festival. C'est l'occasion de faire de nouvelles propositions d'organisations techniques et de nouveaux partenariats.

Afin d'affiner les projets, les partenariats, de préciser les besoins de financements, il convient de valider une programmation de principe et de préciser la gouvernance de ces projets :

#### 1- Propositions d'organisation du festival et calendrier sommaire :

- Eté 2016 : Organisation des 1ères *Estivales « Pastoralismes et Grands Espaces »* (nom à définir), d'une semaine environ, avec délégation invitée d'honneur en 2017, rencontres avec les vacanciers, animations spécifiques...
- Eté 2017 : Organisation des 2èmes *Estivales « Pastoralismes et Grands Espaces »* à partir de l'expérience des premières...
- Automne 2017 : Organisation du Festival Pastoralismes et Grands Espaces, avec les 25 films en concours, un jury, des délégations...

#### 2- Propositions de gouvernance et de portage du festival :

- Soit les 2 actions Estivales et Festival sont portées par Pastoralismes du Monde,
- Soit les Estivales sont portées par la FAI et le Festival par Pastoralismes du Monde,
- Soit la FAI porte les Estivales et le Festival.

Le CA propose d'intégrer cette question dans le projet associatif. Le projet est également en déficit de communication, et il n'est pas assez valorisé dans la durée, en dehors de quelques temps forts qui seraient à renforcer.

*Le CA prend note de l'impossibilité d'organisation d'un festival en 2016 en raison de la fermeture temporaire du Village Vacances des Ramayes. Il souligne l'importance des actions qui permettent de faire connaître les espaces pastoraux, les activités pastorales et les savoir-faire qui leurs sont associés. Il propose de centrer les actions sur les Grenoblois, d'accentuer la communication. Le CA valide l'engagement d'une action de partenariat avec l'OT des 7 Laux afin de tester un évènementiel dès l'été 2016.*

#### 4.2.2 Proposition de contribution à l'organisation du Sommet Mondial du Pastoralisme en Mongolie

##### *Rapporteur Denis REBREYEND*

Lors de la réunion qui s'est tenue à l'Institut de l'Elevage le 17 novembre dernier en présence du Président de la République, le sujet du "Sommet Mondial du Pastoralisme et du Nomadisme à Ulan Bator" (Mongolie) a été abordé. Ce sommet devrait avoir lieu la première semaine de septembre 2016. Il réunira environ 40 Chefs d'Etats et de Gouvernements du Sahel et de l'Asie Centrale. Le financement serait assuré par la Banque Mondiale. Les Chefs d'Etats de Mauritanie, du Mali, du Niger, du Nigéria, d'Ethiopie ont annoncé leur participation.

L'enjeu pour la présidence de la République Mongole est de fixer les familles et les jeunes éleveurs sur leurs territoires afin de :

- Préserver les valeurs traditionnelles des populations nomades (valeurs familiales et sociales) et leurs savoir-faire menacés.
- Créer de nouvelles richesses sur ces territoires immenses et rudes.
- Combattre l'exode rural et la désertification.
- Lutter contre la paupérisation, la délinquance, l'embrigadement, la fanatisation et la radicalisation des populations déplacées.

Ainsi, les réseaux de Pastoralismes du Monde, les compétences de la Fédération des Alpagnes en matière de développement local sont sollicités, il convient de valider le principe de cette contribution, de son contenu et de la participation de la Fédération des Alpagnes et des moyens à mobiliser pour cela.

*Le CA de la FAI trouve intéressante l'opportunité de cette collaboration avec l'ambassade de France en Mongolie, sur des sujets qui sont en lien avec les actions conduites en France. Le CA répond favorablement à cette sollicitation, reste dans l'attente de précisions quant au cadre de contribution. Le CA demande à bien vérifier la concordance des engagements à prendre et des moyens alloués.*

## **5 QUESTIONS DIVERSES**

### **1.1 Auxiliaire de gardiennage GSM - Expérimentation aux 7 Laux**

*Rapporteurs : Jean PICCHIONI et Bruno CARAGUEL*

Une proposition émanant de la commune des Adrets et de Sylvain BERANGER, éleveur installé en 2015 aux Adrets, vise à équiper la station des 7 Laux d'antennes permettant de transférer en temps réel la position des brebis vers une interface tablette, PC ou Smartphone. Ce dispositif permettrait par exemple de localiser les bêtes dispersées lors d'une attaque de loup. L'équipe de la FAI est sollicitée par la commune des Adrets et par l'éleveur pour apporter un soutien technique et une estimation des besoins dans ce domaine. Il s'agirait d'une expérimentation sur les 7 Laux mais d'autres alpages pourraient être intéressés (hauts plateaux du Vercors ?...). La demande de ce groupe est de savoir si la FAI peut aider à la recherche de financements pour la mise en place du projet.

L'entreprise SEMTECH spécialisée dans ce domaine est intéressée pour tester des solutions de géolocalisation sur la station des 7 Laux et se dit prête à contribuer financièrement.

Les besoins financiers globaux sont à définir avec le groupe.

Reste à voir les autres participations potentielles et les insertions dans des programmes de recherche plus vastes.

*Le CA valide cette proposition qui vise à expérimenter la mobilisation de moyens de communication modernes dans la gestion des alpages. Il propose que soient réalisés des approfondissements méthodologiques et la recherche de financements, afin de permettre à cette expérimentation de pouvoir être généralisée sur l'ensemble des alpages, voir de prendre une échelle massif, en restant à des coûts maîtrisés.*

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18h00.

\*\*\*\*\*

Excusé	Pouvoir	Présence	Représenté par	Titre	NOM	PRENOM	Fonction	STRUCTURE	Fonction au Bureau FAI
<b>Collège des Membres de Droit</b>									
				Mme	BOZONNET	Marie-Claire	Directrice	DDT de l'Isère	
				Mr	JOSSO	Didier	Directeur Adjoint	DDT de l'Isère	
				Mr	COLARDELLE	Claude	Directeur	DDPP de l'Isère	
				Mr	MORRIER	Alexis	Directeur de la DADR	Conseil Régional Rhône-Alpes	
				Mme	BLONDEAU	Flore	Chargée de mission	Conseil Régional Rhône-Alpes	
				Mme	BOSCH	Christine	Directrice de la DAT	Conseil Général de l'Isère	
				Mr	PRUDHOMME	Patrick	Chargé de mission	Conseil Général de l'Isère	
				Mr	BRUGIERE	Yves	Directeur	Office National des Forêts Agence Départementale	
				Mr	DARLET	Jean-Claude	Président	Chambre d'Agriculture de l'Isère	
				Mr	VILLARD	Didier	Représentant	Chambre d'Agriculture de l'Isère	
							Président	GDS de l'Isère	
				Mr	MALAVAL	Grégoire	Directeur	GDS de l'Isère	
				Mr	NETTIER	Baptiste		IRSTEA Grenoble	Vice-Président
								Association des Bergers de l'Isère	
				Mme	LAMOUREUX	Alexandra	Présidente	AAC	
				Mme	ABBA	Audrey	Présidente	ADABEL	
				Mr	HUGONNARD	Olivier	Président	APAO	
			Guy Durand	Mr	VACHER	Patrick	Président	APAP	
				Mr	HARET	Alain	Président	SITADEL	
				Mr	TROSSERO	Jean François		Représentant de Territoire Pastoral	
				Mr	PICCHIONI	Jean		Personnalité particulièrement qualifiée	Vice-Président
<b>Collège des Membres Actifs (élus)</b>									
				Mr	ARGOUD	Daniel		Propriétaire foncier	
				Mr	BALLY	Maurice		GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN	Membre du Bureau
				Mr	BOUVIER	Roland		GP COL DU COQ	Membre du Bureau
				Mr	CHARLES	Bruno	Président	GP EMEINDRAS	
				Mr	CHARRIERE	Vincent	berger et co-gestionnaire de gîte d'alpage		
				Mr	CLARET	Philippe	Président	GP MONTAGNE DE L'AULP	
				Mr	DURAND	Guy		GP MOLIERE	
				Mr	GIRAUD	Roger		Cne COMBE DE LANCEY	
				Mr	GIROUD	Camille	Président	GP PLEynet	
				Mr	JACQUIN	René	Président	GP MONT FRAIS	Secrétaire
				Mr	JOANNAIS	Didier	Président	GP VALBONNAIS	
				Mr	NIER	Joseph	Président	GP SENEPI	Vice-Président
				Mr	OUGIER	Jean Rémy	Maire	Cne BESSE EN OISANS	
				Mr	PLANÇON	Constant	Président	GP COL DE L'HOMME	Membre du Bureau
				Mr	REBREYEND	Denis	Président	GP GOBERT	Président
				Mr	SALVI	Florent	Président	GP MONT ST MURY	Trésorier
				Mr	SERRE	Jean Louis		Cne CORDEAC	
				Mr	SILLANS	Jean-Yves		GP CHARMAN SOM	
				Mr	SOLDA	Francis	Président	GP PRE PEYRET	
				Mr	TROUX	Georges		GP MONT ST MURY	Trésorier Adjoint
				Mr	VIAL	Jean-Michel	Président	GP GRESSE BAS DAUPHINE	
<b>Collège des Membres Consultatifs</b>									
							Président	ADAM	
							Directeur	AFRAT	
				Mr	CHARRON	Guy	Président	Association Déptale des Communes Forestières de l'Isère	
				Mr	LEGEARD	Jean-Pierre	Président	Association Française de Pastoralisme	
			Jean Picchioni				Président	Association Nationale des Élus de la Montagne	
							Président	CEN ISERE - AVENIR	
				Mr	VEILLET	Bruno	Directeur	CEN ISERE - AVENIR	
				Mr	MARTIN	Xavier	Directeur	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)	
				Mr	CAPDEVILLE	Franck	Directeur	EPLEFPA de La Côte St André	
				Mr	MICHON	Bernard	Président	Espace Belledonne	
				Mme	GOUIN	Sophie	Directrice	Espace Belledonne	
				Mr	DUFRESNE	Jean-Louis	Président	Fédération des Chasseurs de l'Isère	
				Mr	SIBUT	Patrice	Directeur	Fédération des Chasseurs de l'Isère	
				Mr	PICHOUD	Christian	Président	Isère Tourisme	
				Mme	PISSARD	Isabelle	Directrice	Isère Tourisme	
				Mr	MOREL	Roger	Président	Maison des Alpagnes de Besse en Oisans	
				Mr	GUIBAL	Jean	Conservateur	Musée Dauphinois	
				Mr	PICHOUD	Christian	Président	Parc National des Ecrins	
				Mr	GALTIER	Bertrand	Directeur	Parc National des Ecrins	
				Mme	GIRAUD	Éliane	Présidente	Parc Naturel Régional de Chartreuse	
				Mr	HANUS	Gérard	Directeur	Parc Naturel Régional de Chartreuse	
				Mme	PIC	Danièle	Présidente	Parc Naturel Régional du Vercors	
				Mr	DELORME	Jean Philippe	Directeur	Parc Naturel Régional du Vercors	
							Chef	RTM de Grenoble	
				Mr	AGRESTI	Nicolas	Directeur déptal	SAFER	
<b>Membres d'Honneur</b>									
				Mr	QUEYRANNE	Jean-Jack	Président	Conseil Régional Rhône-Alpes	
				Mme	GIRAUD	Éliane	Conseillère Régionale	Conseil Régional Rhône-Alpes	
				Mr	BARBIER	Jean-Pierre	Président	Conseil Départemental de l'Isère	
				Mr	DURANTON	Robert	Vice Président	Conseil Départemental de l'Isère	
							Président	Association des Maires de l'Isère	
				Mr	MERIAUX	Pierre	Conseiller Municipal	Ville de Grenoble	
				Mr	SILLON	Fernand		GP HABERT DE LA DAME	Président d'Honneur
<b>Membres de l'Equipe Technique</b>									
				Mr	CARAGUEL	Bruno			
				Mr	MOULIN	Christophe			
				Mme	BORDEL	Véronique			



## Budget Prévisionnel 2015 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations, charges sociales et taxe sur les salaires	435 800
Salaires brut non soumis à charges sociales avec contrepartie IJ	17 539
Indemnités d'éloignement missions Jean-Marie Davoine (CESU)	1 000
Indemnités des stagiaires	7 370
Tickets restaurant (y compris prestation de service)	7 000
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	10 000
Indemnités de remplacement des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	12 000
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	13 000
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	6 000
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	12 000
Location des véhicules	17 500
Entretien des véhicules	5 000
Frais de carburant et péages	13 500
Honoraires commissaire aux comptes	4 300
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 700
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	500
Achats groupés	-
<b>TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)</b>	<b>57 045</b>
PROV risque de pertes de recettes sur incapacités temporaires	2 000
PROV pour renouvellement matériel informatique	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	750
Frais financiers	750
Dotation aux amortissements	4 000
Constitution de fonds propres	10 000
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>649 254 €</b>

# Budget Prévisionnel 2015

## Produits

		montant financement	montant mobilisable en 2015	charges externes directement en lien avec les projets
total des	<b>Conventions Pluriannuelles</b>	<b>271 063</b>	<b>220 152</b>	<b>41 732</b>
total des	<b>Subventions Ponctuelles</b>	<b>42 105</b>	<b>33 186</b>	<b>1 245</b>
total des	<b>AMO des TP</b>	<b>36 815</b>	<b>26 140</b>	
total des	<b>Appuis Techniques</b>	<b>52 308</b>	<b>51 675</b>	
total des	<b>Prestations de Formation</b>	<b>55 584</b>	<b>55 420</b>	<b>3 582</b>
total des	<b>Etudes Diagnostics</b>	<b>91 668</b>	<b>66 243</b>	<b>5 866</b>
total des	<b>Prestations Diverses</b>	<b>61 661</b>	<b>58 981</b>	<b>940</b>
total des	<b>Autres Produits</b>	<b>89 139</b>	<b>95 191</b>	<b>3 680</b>
total des	<b>FAI</b>	<b>700 343</b>	<b>606 987</b>	<b>57 045</b>
total des	<b>Prestations Diverses</b>	<b>48 000</b>	<b>29 500</b>	
total des	<b>Hermann DODIER</b>	<b>48 000</b>	<b>29 500</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>748 343</b>	<b>636 487</b>	<b>57 045</b>



## Budget Prévisionnel 2016 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations, charges sociales et taxe sur les salaires	452 856
Salaires brut non soumis à charges sociales avec contrepartie IJ	-
Indemnités d'éloignement missions Jean-Marie Davoine (CESU)	1 000
Indemnités des stagiaires	7 370
Tickets restaurant (y compris prestation de service)	7 000
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	10 000
Indemnités de remplacement des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	12 000
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	13 000
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	6 000
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	12 000
Location des véhicules	17 500
Entretien des véhicules	5 000
Frais de carburant et péages	13 500
Honoraires commissaire aux comptes	4 300
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 700
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	500
Achats groupés	-
<b>TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)</b>	<b>60 000</b>
PROV risque de pertes de recettes sur incapacités temporaires	2 000
PROV pour renouvellement matériel informatique	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	750
Frais financiers	750
Dotation aux amortissements	4 000
Constitution de fonds propres	10 000
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>651 726 €</b>

# Budget Prévisionnel 2016

## Produits

		montant financement	montant mobilisable en 2016	charges externes directement en lien avec les projets
total des	<b>Conventions Pluriannuelles</b>	<b>211 661</b>	<b>163 316</b>	<b>41 732</b>
total des	<b>Subventions Ponctuelles</b>	<b>52 649</b>	<b>31 248</b>	<b>3 465</b>
total des	<b>AMO des TP</b>			
total des	<b>Appuis Techniques</b>	<b>47 675</b>	<b>47 675</b>	
total des	<b>Prestations de Formation</b>	<b>59 234</b>	<b>46 671</b>	<b>4 122</b>
total des	<b>Etudes Diagnostics</b>	<b>41 032</b>	<b>16 086</b>	<b>2 400</b>
total des	<b>Prestations Diverses</b>	<b>26 912</b>	<b>26 919</b>	<b>200</b>
total des	<b>Autres Produits</b>	<b>71 600</b>	<b>70 200</b>	<b>1 000</b>
total des	<b>FAI</b>	<b>510 763</b>	<b>402 115</b>	<b>52 919</b>
total des	<b>Prestations Diverses</b>	<b>48 000</b>		
total des	<b>Hermann DODIER</b>	<b>48 000</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>558 763</b>	<b>402 115</b>	<b>52 919</b>